



**Allocution prononcée le 15 mars par M. Marc Villard,
président de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE),
à l'occasion d'un hommage rendu aux Français de l'étranger morts pour la France
à l'hôtel national des Invalides où est apposée une plaque commémorative.**

**Une gerbe a été déposée, au nom de l'ensemble des élus, conseillers consulaires,
conseillers AFE et délégués consulaires, par Mme Martine Schoeppner et
M. Georges-Francis Seingry, vice-présidents de l'Assemblée.**

Mesdames, Messieurs,

À travers les pratiques de commémoration, la place des défunts est maintenue parmi les vivants. « *Les idéaux et les valeurs qui ont animé leurs vies inspirent alors leurs descendants et contribuent à orienter nos choix*¹ ».

« Ils avaient la patrie au cœur, ils sont venus mourir pour elle »².

Ces Français de l'étranger morts pour la France que nous honorons aujourd'hui avaient gardé des liens forts avec notre pays, où qu'ils soient dans le monde. Quand la France a eu besoin de toutes ses forces vives, ils n'ont pas hésité, ils ont répondu à son appel.

Leur sacrifice, a permis de sauvegarder nos idéaux, notre liberté.

Représentant les Français établis hors de France, attachés comme eux à notre pays, vivant un tournant de notre histoire où les valeurs de la République, les valeurs unificatrices de notre nation sont attaquées, il est important que nous leur rendions hommage pour que se perpétue leur souvenir, et l'attachement aux idéaux pour lesquels ils se sont battus.

« Car, il y a quelque chose de plus fort que la mort : c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants et la transmission, à ceux qui ne sont pas encore, du nom, de la gloire, de la puissance et des idéaux de ceux qui ne sont plus, mais qui vivent à jamais dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui se souviennent »³.

Au moment où nous allons nous recueillir à la mémoire de ces Français de l'étranger morts pour la France, tournons également nos pensées vers les Français tués en France ou à l'étranger, parce qu'ils sont la France, parce qu'ils représentent les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de tolérance, de laïcité qui nous sont chères mais hélas insupportables à certains.

Associations tout particulièrement à cet hommage les victimes du récent attentat de Grand Bassam en Côte d'Ivoire, et celles de tous les attentats.

Qu'ils soient soldats, tués pour la défense de notre patrie et de ses idéaux, ou victimes innocentes de terroristes visant à ébranler les valeurs fondamentales de notre société, tous doivent rester dans notre souvenir pour que ces valeurs se perpétuent, pour nous, pour nos enfants et pour les générations futures .

Recueillons nous.

Aux Morts !⁴

¹ Emmanuel Kattan, *Penser le devoir de mémoire*.

² Citation inscrite sur la plaque commémorative.

³ Jean d'Ormesson.

⁴ C'est par ces mots que l'orateur donne le signal de la « sonnerie aux Morts ».